

DIVERSIFIER SA FERME EN INTÉGRANT L'ARBRE FRUITIER DANS DES PARCELLES AGROFORESTIÈRES RÉSILIENTES

Document mis à jour en septembre 2026

PROGRAMME DE FORMATION

✓ **99.2%** des besoins des stagiaires remplis par nos formations en 2025-26
 ✓ **99.2%** de stagiaires satisfaits en 2025-2026

Dates, horaire et lieu :

- Présentation du distanciel le lundi 28 septembre (17h à 18h)
- Mercredi 14 Octobre et jeudi 15 octobre 2026 (9h à 17h)
- Accompagnement individualisé possible (2h sur RDV)
- **Lieu** : Grimaud (Jour1) : covoiturage possible à partir du Cannet des maures
 Puget-ville (Jour 2)

Durée :

- 9h de distanciel (à réaliser entre le 28 septembre et le 14 octobre)
- 14 h de présentiel en formation
- + 2h d'accompagnement individualisé post-formation (facultatif et sur rdv)

Objectifs :

- Connaître les bases agronomiques du verger agroforestier et analyser différents leviers agroécologiques existants sur les haies (intra ou extra-parcellaire) telles que ligne de fruitiers, haies « gourmandes » et haies de fruitiers pour de futurs greffages.
- Intégrer les intérêts de l'agroforesterie dans un objectif d'amélioration de la durabilité de la ferme pour l'adapter face au changement climatique.
- Acquérir des méthodes et outils d'auto-diagnostic de son verger agroforestier

Contenu :

28 septembre :

Introduction à la formation en ligne et accompagnement à l'utilisation de la plateforme ArborEcole. 8h de modules sont à réaliser en amont de la formation pour acquérir un vocabulaire commun.

14 octobre :

- Apport théorique sur les bases agronomiques du verger agroforestier
- Analyse d'un projet agro-forestier existant et identification des avantages et inconvénients de ce dernier.
- Temps de réflexion individuel en fin de journée pour analyser sa situation : apports du formateur sur les points critiques à considérer.

15 octobre :

- Apport théorique sur les bases agronomiques du verger agroforestier mis en regard avec des cas concrets sur les références locales testées en PACA : quelles espèces pour faire face au hausse des températures, à une pluviométrie perturbée etc ?
- Apport d'outils et de méthode d'auto-diagnostic de son projet
- Analyser un projet agro-forestier en réflexion et analyser les pistes d'orientations, les avantages et les inconvénients agronomiques de ce dernier.

Accompagnement individualisé possible (2h en distanciel) suite à la formation pour travailler sur sa problématique individuellement.



AGRIBIOVAR

ZAC de la Gueiranne, Maison du Paysan - 83440 LE CANNET DES MAURES | agribiovar.direction@bio-provence.org

SIRET : 422 119 933 00022



AgribioVar



www.bio-provence.org/Agribiovar

Méthodes pédagogiques / moyens matériels et outils :

Exposé en salle avec support PPT et/ou paperboard
Echange de pratiques entre stagiaires avec l'intervenant
Présentation de différents scénarios et systèmes d'implantation existant en PACA
Visite de fermes

Méthodes d'évaluation :

En début : recueil des attentes, besoins et acquis et auto-évaluation.
En fin : auto-évaluation des acquis, évaluation de la satisfaction.

Public cible : Agriculteur.trice.s du Var et des départements limitrophes.

Prérequis : Aucun

Repas : Tiré du sac

Tarif : 760€ TTC + 60€ TTC pour l'accompagnement individualisé (facultatif), soit 820€ pour la formation complète.
Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de Vivéa). Pour les personnes non éligibles à VIVEA, nous contacter.



Intervenants : Lola LERCETEAU, chargée de mission à Agribiovar ; Daniéle ORI, formateur et conseiller en agroforesterie à Agroof

Inscription

Inscrivez-vous directement en ligne en cliquant ici : [S'inscrire à la formation](#)

Ou consultez le bulletin d'inscription et les conditions générales de formation, document ci dessous.

Date limite d'inscription : 21 septembre 2026



Nom et coordonnées du responsable de la formation :

Lola LERCETEAU - chargée de mission à Agribiovar

agribiovar.lerceteau@bio-provence.org

06 13 24 37 77

Pour toute personne en situation de handicap (PSH), nous contacter.

Conditions générales de vente & Règlement intérieur



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



AGRIBIOVAR

ZAC de la Gueiranne, Maison du Paysan - 83440 LE CANNET DES MAURES | agribiovar.direction@bio-provence.org

SIRET : 422 119 933 00022



AgribioVar



www.bio-provence.org/Agribiovar

Nom		Prénom	
Date de naissance (exigée par VIVEA) :			
Dénomination (GAEC, EARL,..) :			
Adresse			
Ville		Code postale	
Téléphone		Email	

Je souhaite m'inscrire aux formations suivantes :

Formation 1 :		Date :	
Formation 2 :		Date :	
Formation 3 :		Date :	
Formation 4 :		Date :	
Formation 5 :		Date :	

Ma situation :

• Je suis éligible au VIVEA

- ☐ Chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familiale ou associé
- Aucun document (au besoin nous reviendrons vers vous)
- ☐ Installé(e) depuis moins d'un an
- Joindre l'original de l'attestation d'affiliation avec la date d'installation à demander à la MSA
- ☐ Candidat(e) à l'installation
- Une attestation ORIGINALE produite par un Point Accueil Installation ; original du formulaire d'engagement, copie du PPP et copie d'écran du CPF.

• Je ne suis pas éligible au VIVEA :

- ☐ Salarié, demandeur d'emploi, chef d'entreprise
- Les organismes suivants sont susceptibles de vous financer (OPCA, FAFSEA, Pôle emploi, CCI, DIF...).
Merci de nous contacter pour obtenir un devis ou une facture.
Autre cas : merci de nous contacter pour étudier votre situation

Est ce que la formation qui m'intéresse nécessite une participation du stagiaire :

Dans certains cas, il est demandé une participation financière des stagiaires en plus de la prise en charge VIVEA ou des frais d'inscription pour les non éligibles (voir sur la page de présentation de la formation pour le montant). Il vous est donc demandé de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque supplémentaire de ce montant à l'ordre d'Agribiovar.

Envoyez votre bulletin d'inscription par mail : agribiovar.lerceteau@bio-provence.org

ou par courrier :

AGRIBIOVAR
Maison du Paysan - ZAC de la Gueiranne
83340 LE CANNET DES MAURES

En pensant à joindre le document attestant l'éligibilité à VIVEA.

Je déclare avoir lu les conditions générales et le programme de la formation et y adhère entièrement et sans réserve.

Date :

Signature :